

Dossier documentaire : La réduction du temps de travail

Document 1 :

Activité réalisée par Mme Jonquet

Entre 1896 et 1995, la productivité horaire du travail a été multipliée par treize. Il faut donc en moyenne treize fois moins d'heures de travail pour produire un produit donné. Cette capacité productive accrue ne se retrouve pas entièrement dans le PIB qui n'a été multiplié « que » par neuf. Cela signifie que la société a choisi d'affecter une partie des gains de productivité à une baisse globale du volume de travail, qui est d'environ un tiers, le nombre d'heures travaillées passant de d'un peu plus de 50 milliards en 1896 à 34 en 1995. Comme l'emploi a par ailleurs augmenté de 20% au long du siècle, on enregistre une baisse de 44% de la durée du travail qui passe de 2700 heures en 1896 à 1520 en 1995. [...] Mais le processus historique de réduction de la durée du travail n'est pas linéaire, il s'accompagne de luttes sociales, qui s'inscrivent dans des textes de lois.

M. Husson, « Le temps de travail », Le monde du travail, La découverte, 1998.

Document 2 : Les lois de réduction de la durée du travail

La loi du 11 juin 1996 (loi « Robien ») institue un système d'aide aux entreprises qui réduisent leur temps de travail pour favoriser l'emploi. Il est abrogé par la loi du 13 juin 1998 (loi « Aubry » I), qui fixe la durée légale du travail à 35 heures hebdomadaires au 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés, au 1^{er} janvier 2002 pour les autres. [...] Ces aides sont conditionnées par la signature d'une convention avec l'Etat, faisant suite à celle d'un accord entre partenaires sociaux. [...] La loi « Aubry II » du 19 janvier 2000 confirme l'abaissement de la durée légale à 35 heures en 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés (en 2002) pour les autres et organise un nouveau régime de la durée du travail.

Alain Gubian, Vladimir Passeron, « 35 heures : quels effets sur l'emploi ? », Cahiers français n° 304, La Documentation française, septembre-octobre 2001.

Document 3 : Les effets de la RTT sur le volume d'emploi

Les entreprises qui ont réduit la durée du travail dans le cadre des dispositifs incitatifs (« Robien » ou « Aubry I ») devaient s'engager sur l'emploi. [...] Cependant, il ne s'agit que d'engagements et une partie de ces emplois auraient de toute façon été créés. Pour mesurer l'effet net de la réduction de temps de travail sur l'emploi, il faut donc soustraire au nombre d'emplois que ces entreprises ont créés les emplois qu'elles auraient créés en l'absence de réduction de temps de travail. Ces derniers peuvent être estimés en étudiant l'évolution de l'emploi dans les entreprises restées à 39 heures, à taille et secteur d'activités comparables. Cette comparaison est toutefois rendue plus difficile au fur et à mesure de la diffusion des 35 heures car les entreprises restées à 39 heures sont de moins en moins nombreuses et peuvent être trop particulières pour servir de référence. [...] Au total, le passage à 35 heures aurait induit la création directe d'environ 300 000 emplois nets dans le secteur concurrentiel non agricole sur 5 ans, soit 18% des emplois créés de 1997 à 2001.

Stéphane Jugnot, « Combien d'emplois créés par la RTT ? », Données sociales 2002-2003, INSEE.

Document 4 : L'effet des 35 heures sur les conditions de travail

Evolution des conditions de travail selon le sexe et la CSP (en %)

| Sexe | CSP | Amélioration | Sans changement | Dégradation |
|----------|---------------|--------------|-----------------|-------------|
| Hommes | Cadre | 29.2 | 42.9 | 27.9 |
| | Intermédiaire | 30.9 | 40.0 | 29.1 |
| | Qualifiée | 24.3 | 47.3 | 28.4 |
| | Non qualifiée | 24.2 | 48.5 | 27.4 |
| | Ensemble | 27.0 | 44.8 | 28.3 |
| Femmes | Cadre | 42.4 | 39.3 | 18.4 |
| | Intermédiaire | 21.3 | 50.9 | 27.8 |
| | Qualifiée | 25.2 | 49.2 | 25.5 |
| | Non qualifiée | 20.9 | 43.7 | 35.4 |
| | Ensemble | 25.1 | 47.7 | 27.2 |
| Ensemble | | 26.4 | 45.6 | 28.0 |

DARES, enquête « RTT et modes de vie », Données sociales 2002-2003, INSEE.

Document 5 :

La loi Fillon

[Avec la loi de 2002], le dispositif d'allègement des cotisations sociales, qui avait été conçu pour inciter les entreprises à réduire leur temps de travail, n'est plus conditionnel au passage aux 35 heures. Il est donc étendu à l'ensemble des entreprises. De plus, le régime des heures supplémentaires est modifié et leur coût est réduit.

Malgré des effets positifs liés à l'abaissement du coût du travail ou de substitution non qualifiés-qualifiés, l'assouplissement des 35 heures, en conduisant à une hausse de la durée du travail, pourrait avoir des effets légèrement négatifs sur l'emploi. ■

OFCE, L'Économie française 2003, La Découverte, « Repères », 2003.

Document 6 :

Temps de travail plus court, temps de loisirs plus long ?

On est donc loin d'une opération de « vases communicants » où le temps dédié au travail se transformait automatiquement en temps libre consacré à des activités épanouissantes et conviviales. Les liens entre le travail et hors-travail méritent un examen plus approfondi. L'important est de commencer à poser la question du « partage des charges entre famille, marché et État » pour que la réduction du temps de travail s'élargisse à une politique d'ensemble visant à restructurer les temps sociaux dans une perspective d'égalité entre les sexes et les générations. Dans les pays scandinaves, ce sont ces finalités qui ont guidé les efforts de réduction du temps de travail ; en France elles restent tenues en lisière du débat. Pour qu'elles suscitent plus d'intérêt, des prises de paroles sont indispensables. À cet égard, les femmes, premières expo-

sées aux problèmes de compatibilité entre temps de travail et autres temps, sont les mieux placées pour énoncer des revendications portant sur une pluriactivité ou un multiancrage qui puissent être pleinement assumés.

L'augmentation du temps disponible n'est pas le gage d'un mieux-vivre ensemble. Et il devient de la responsabilité publique de diversifier la gamme des choix disponibles hors de l'entreprise. Sinon les différences de revenus et de ressources culturelles risquent de faire du temps libre un temps qui soit encore plus vecteur d'inégalités que le temps de travail.

Cette société de plein-emploi et de pluriactivité est à inventer. Elle passe par une réduction collective et négociée du temps de travail et une légitimation du travail non marchand, relayée par une

politique des temps de la vie qui inclue des mesures pour la réduction des inégalités entre les sexes dans les tâches domestiques, l'augmentation de l'offre de services pour la vie quotidienne (garde d'enfants, aide à domicile, activités culturelles et sportives...), un aménagement du temps et de l'espace qui favorise les loisirs peu coûteux, une meilleure communication sur les possibilités offertes par le tissu associatif, un soutien à l'engagement dans l'espace public... Une réflexion collective sur de telles questions est urgente et les prophéties sur l'avenir du travail, aussi talentueux soient-elles, ne sauraient la remplacer. ■

Jean-Louis Laville,
« Travail, la nouvelle question politique »,
Revue du M.A.U.S.S. n° 18,
La Découverte/M.A.U.S.S., 2001.

Origines et concrétisations de la réduction du temps de travail

- ◆ **Comment peut-on expliquer le mouvement de réduction de temps de travail ?**
- ◆ **Quelles sont les dates marquantes de la baisse de la durée du travail dans l'histoire ?**
- ◆ **Quelles sont les décisions prises pour la mise en place de la RTT ?**

Les effets de la RTT sur la création d'emplois et sur le chômage

- ◆ **Quelle est la difficulté à mesurer la création d'emplois liée à la RTT ?**
- ◆ **La loi sur les 35 heures a-t-elle permis une création d'emplois ? En quoi la loi Fillon freine-t-elle cette création d'emplois ?**

Les conséquences sociales de la RTT

- ◆ **Faites une phrase avec le chiffre souligné (document 4)**
- ◆ **Quels sont les effets de la RTT sur les conditions de travail ?**
- ◆ **Quelle relation existe-t-il entre RTT conciliation des temps sociaux ? Quels rôles doivent jouer les pouvoirs publics ?**

Et aujourd'hui ?

- ◆ **Qu'est-ce qui montre aujourd'hui que la RTT est menacée ?** (Alternatives économiques, septembre 2004 : « Travailler plus pour gagner moins ? »)
- ◆ **Quelle est aujourd'hui l'opinion des français sur les 35 heures (rechercher un sondage)**